

Lu et approuvé le :



Élisabeth Moussay
Vice-présidente

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse

Assistant(e) Maternel(le)

Parents

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS PARENTS ENFANTS DU VAL DE SARTHE

ACCUEILS COLLECTIFS
CHARTRE



INFORMATION

Relais Assistants Maternels Parents Enfants
Communauté de communes du Val de Sarthe
27, rue du 11 novembre - 72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41
ram@cc-valdesarthe.fr

Conception : service communication du Val de Sarthe. Photos : DR.
Impression : Imprimerie Berger - 72700 Rouillon



Les « temps d'accueil collectif » sont une des missions du Relais Assistants Maternels du Val de Sarthe. Ils sont destinés et ouverts aux professionnels de la petite enfance du territoire (assistants maternels, gardes à domicile...), accompagnés des enfants accueillis.

OBJECTIFS



POUR LES ENFANTS

- **Socialisation** : se familiariser aux échanges avec d'autres enfants et adultes (partage, apprentissage de règles de vie...).
- **Éveil et découverte** : en fonction des besoins, du rythme et de l'envie.
- **Épanouissement** : jouer, penser, s'ennuyer, rêver, créer, en prenant du plaisir.



POUR LES PROFESSIONNELS

- Sortie de l'isolement.
- Partage des pratiques, des expériences et des idées avec d'autres professionnels.
- Prise de recul vis-à-vis des situations (regards extérieurs).
- Enrichissement et épanouissement.
- Accompagnement de l'enfant.

MOYENS

- **En tenant compte de l'état émotionnel de l'enfant** (gestion des émotions : plaisir, colère, frustration, ennui...).
- **En favorisant le développement de l'enfant et l'expérimentation** (aménagement d'espaces adaptés à la motricité et aux jeux libres, proposition d'ateliers d'éveil variés).
- **En adoptant une posture professionnelle** (observations, échanges et communication).
- **En instaurant un temps et une ambiance conviviale.**

ORGANISATION

- Inscription obligatoire auprès du RAM.
- Une séance tous les 15 jours environ par groupe, uniquement sur les périodes scolaires.
- Accueil entre 9h30 et 11h30.
- Le service se réserve le droit d'annuler les séances en cas de nécessité (intempéries, formations...) ou faute d'inscrits.
- Fournir une autorisation écrite obligatoire des parents pour tout enfant inscrit.
- Respecter le matériel en mettant des chaussons (enfants et adultes) et participer au rangement.

VALEURS



RESPECT

PLAISIR

DISCRÉTION

CONFIDENTIALITÉ

PARTAGE

POSTURE PROFESSIONNELLE

- Réserve et discrétion dans les échanges.
- Parole bienveillante dans le groupe et près de l'enfant (pas de jugement sur l'enfant et sa famille ou sur les professionnels).
- Être attentif aux besoins et réactions de l'enfant (enfant malade ou en adaptation).
- Mettre des mots sur ce que l'enfant vit.
- S'adresser à l'enfant en utilisant le « je » et le « tu ».
- Valoriser et encourager l'enfant.
- Faire confiance à l'enfant dans ses capacités : laisser l'enfant faire seul.
- Respecter les envies de l'enfant.
- Veiller à la sécurité des enfants et adultes.
- Rester à proximité des bébés.
- Répartition des adultes dans les différents espaces et à hauteur des enfants.
- Respecter le droit à l'image de l'enfant, limiter l'accès aux écrans et vigilance autour de l'enfant : utilisation du portable déconseillée.

